

AVIS D'ATTRIBUTION MAPA

Département de publication : 73

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Ville de Chambéry
Place de l'hôtel de Ville
73011 CHAMBERY CEDEX
Email : marchespublics@mairie-chambery.fr
URL : <http://www.chambery.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur: <http://marches-publics.info.fr>

OBJET DU MARCHÉ

PROGRAMMATION POUR LA RÉHABILITATION - RESTAURATION DU GRAND SALON DU THÉÂTRE CHARLES DULLIN

MOTS DESCRIPTEURS

Ingénierie.

PROCÉDURES

Type de procédure : Procédure adaptée

ATTRIBUTION DU/DES MARCHÉ(S)

Numéro de marché : 1922

Attribué pour un montant HT de : 34200.00 euros décomposé comme suit :

Tranche Ferme : DIAGNOSTIC ET ETUDE DE PROGRAMMATION : 25 500.00 euros HT

Tranche conditionnelle : Tranche Optionnelle ASSISTANCE AU MAÎTRE DE L'OUVRAGE POUR LA PASSATION DU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE : PROCÉDURE CONCURRENTIELLE AVEC NEGOCIATION: 8 700 .00 euros HT

Titulaire :

AMOME Conseils
36 RUE RABELAIS
69120 VAULX EN VELIN

AUTRES INFORMATIONS

Date d'attribution du marché : 05/08/2019

Nombre total d'offres reçues : 3

La date d'attribution indiquée dans le présent avis s'entend comme la date de notification du contrat. La consultation du contrat peut être effectuée à l'adresse de l'organisme acheteur. Les tiers justifiant d'un intérêt légitime peuvent exercer un recours de pleine juridiction devant le juge administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis. Le marché et les documents communicables occultés des mentions protégées par le secret des affaires sont consultables sur rendez-vous à l'adresse suivante : marchespublics@mairie-chambery.fr.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Grenoble, Code d'identification national : 173800053, 2, place de Verdun , BP 1135 , 38022 GRENOBLE , Cedex 1 , Téléphone : 0476429000 , Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr , Fax : 0476518944 , Adresse internet : <http://grenoble.tribunal-administratif.fr/>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/08/2019